



Révision du PLU : inventaire du petit patrimoine communal

JE PARTICIPE, JE CARTICIPE !!!

Dans le cadre de la révision du PLU, la municipalité souhaite répertorier l'ensemble des éléments du petit patrimoine présents sur le territoire communal et qu'il serait important de préserver.

Ce petit patrimoine peut être de différentes sortes : naturel, construit, agricole, paysager... comme par exemple un arbre remarquable, une source, un gour, un pont, une chapelle, un muret, une fontaine, un cimetière, une grange, une tour, un verger, un point de vue, etc.

L'équipe municipale vous propose de participer activement à l'inventaire de ce petit patrimoine communal.

Trois façons de participer vous sont proposées, à vous de choisir celle qui vous convient le mieux :

➔ Vous pouvez remplir la fiche ci-dessous et la remettre en mairie **AVANT le 23 mars 2018.**

Élément du petit patrimoine	Description	Localisation : adresse précise et/ ou coordonnées GPS

➔ Vous pouvez vous rendre à la permanence qui sera tenue en mairie **le 24 mars 2018**, au cours de laquelle vous pourrez nous indiquer les éléments que vous aurez recensés et que nous noterons directement sur une carte.

➔ Vous pouvez enfin saisir directement en ligne, **avant le 23 mars 2018**, les éléments que vous aurez repérés en utilisant l'outil de cartographie participative en ligne *démo-carticipe* (voir page suivante).

N'hésitez pas si vous le pouvez à nous communiquer des photos des éléments que vous aurez repérés, en les transmettant par mail à mairie@toulaud.fr en indiquant, dans le nom du fichier, les coordonnées GPS de l'élément repéré, et en notant comme objet du mail « PLU 2018 petit patrimoine ».

Merci pour votre participation



Comment utiliser l'outil demo.carticipe ?

- Tout d'abord, se rendre sur le site <http://demo.carticipe.fr/>
- Se créer un compte sur demo.carticipe en cliquant sur le menu en haut à droite **SE CONNECTER** (1) et en suivant les instructions.
- Dans la plage **trouver une adresse** (2) en haut à droite, taper « Toulaud ».
- Puis il suffit d'utiliser les pictogrammes situés sur la gauche de l'écran, en choisissant celui qui semble le plus adapté à l'élément que l'on veut indiquer. S'il n'y a pas de pictogramme correspondant, on peut prendre une bulle (3). Il suffit de faire glisser le pictogramme sur le lieu où se trouve l'élément que l'on souhaite pointer, puis de remplir la fenêtre qui s'ouvre avec les indications demandées.

NB : Cette opération n'est pas anonyme : les indications portées dans la description des pictogrammes que vous aurez positionnés sur la carte de Toulaud porteront le nom indiqué dans votre profil.

